

St. Jean de Matha. Sur demande, ils vous répondront comme à moi et comme à beaucoup d'autres que je puis nommer, que quelques uns de leurs premières récoltes ont complètement péri par la gelée. La même chose sera constatée par les habitants de la paroisse de St. Alphonse que j'ai desservie moi-même pendant quatre ans. Je puis citer le même fait comme en étant un témoin oculaire pour les colons de St. Côme qui sont venus s'établir dans cette nouvelle paroisse, pendant que j'étais à St. Alphonse et que je faisais faire les chemins pour arriver dans cette localité. Il en a été ainsi pour un grand nombre d'autres établissements dans les townships qui donnent aujourd'hui les plus abondantes récoltes.

Y a-t-il lieu de s'étonner qu'un milieu des bois, dans ce petit coin, entouré d'ombre et de fraîcheur de tous côtés, le froid ait quelque peu sévi? Que l'on veuille bien remarquer toutefois que c'est la première fois qu'il péricule au grain à Mantawa par la gelée. Les deux récoltes précédentes ont été très-bonnes. J'en réfère aux rapports de 1864 et 1865, que j'ai donnés dans le temps.

On se préoccupe beaucoup d'une autre question dont la solution paraît embarrassante au premier coup-d'œil. Quels frais! Quels voyages n'y aura-t-il pas à faire, dit-on, pour aller vendre le produit de ces terres!

Qu'on veuille bien observer d'abord qu'il se fait tous les hivers des chantiers considérables dans les profondeurs de la Mantawa et sur les rivières qui arrosent ce territoire. Les constructeurs de ces travaux cherchent toujours à s'approvisionner le plus près possible de leur centre d'opération, car les frais de transport en voiture, à une grande distance sont très-dispendieux. Ainsi, au printemps dernier, on a acheté dans tous les nouveaux établissements, du foin, de l'avoine, de la farine et du lard que l'on aurait payés comme s'ils en eussent été pris à Mantrénil, Joliette ou Berthier, c'est-à-dire en tenant compte des frais de transport de ces différents points.

De plus les nouveaux colons, en arrivant, sont heureux de pouvoir s'approvisionner sur les lieux, tant pour leur nourriture pendant le défrichement que pour le grain de semence dont ils ont ensuite besoin. On évite toujours autant que possible les frais de charroyage. Or l'on sait qu'un colon, pour avoir quelque chance de succès, a toujours besoin de se procurer des provisions pour une année ou deux. Cet état de choses durera nécessairement tant qu'il y aura des chantiers à faire, des bois à exploiter, des terres à prendre. Du moment que ces nouveaux établissements pourront ainsi subsister par eux-mêmes, vivre de leur travail et de leur industrie, du moment qu'ils pourront se procurer les premières jouissances de la civilisation avec facilité, le pain, la nourriture et le vêtement, l'avenir s'ouvrira devant eux par de brillantes perspectives, car la nature y a réuni pour la santé, pour le coup

d'œil, pour les jouissances physiques et d'imagination plus de faveurs et de beautés qu'en aucun lieu du pays. Et peut-être, aussi, les routes deviendront meilleures, les communications plus faciles et les centres d'affaires plus rapprochés.

D'ailleurs, pourquoi le colon ne commencerait-il pas son grain sur place par l'engrais d'animaux dont le transport ne lui coûtera que peu de chose? Or ce commerce, si je ne me trompe pas, est bien aussi lucratif que celui des grains. Les prairies de castor et les prairies naturelles qui produisent chaque année un foin bien supérieur à la paille, y faillissent tout partiellement l'élevage des bestiaux.

La culture de la graine de mil et de trèfle se pratique sur une grande échelle chez beaucoup d'habitants des townships du nord. Le colon de Mantawa, en imitant cet exemple, s'épargnera bien des voyages et réalisera dans un seul coup un bénéfice égal à quatre ou cinq voyages de grains.

Ainsi la prétendue difficulté d'éconler ces produits sur les marchés, tous trop éloignés, tombe d'elle-même. Ce n'est plus qu'une vaine et futile objection et non un sujet légitime de découragement.

Mais je sens que je m'éloigne en voulant embrasser trop de questions et je reviens à vous dire que lorsque j'ai commencé mon établissement l'on est venu de loin se placer aux alentours parce que j'avais ouvert la marche. Il me reste à vous dire aussi que tout auprès de l'établissement, trois magnifiques pouvoirs d'eau qui se suivent dans un espace de 10 arpents attendent des bras industrieux pour les utiliser. Il n'est impossible pour ma part d'y songer: je n'en ai pas les moyens. C'est pénible, car je répondrais au vœu d'un grand nombre de colons, et je serais sûr d'avoir trouvé par là une autre raison également forte de les fixer en cet endroit.

Mais ce fait que je constate, Messieurs, pour quoi ne le prendriez-vous pas comme un appel? Si ce n'est pas pour utiliser les pouvoirs d'eau en y construisant des moulins, que ce soit en préparant des lots que vous conserverez ou que vous céderez ensuite si vous le trouvez mieux. Il est inutile de s'autoriser de l'objection de n'être pas sur les lieux. Censiez à quelqu'un d'expérience le soin de votre affaire. Pour ma part je n'ai passé que deux mois sur les lieux, et bien que j'admets avec vous qu'il soit toujours plus satisfaisant de voir par soi-même, cependant je me erois suffisamment autorisé à vous répondre du succès, dans tous les cas.

Il existe deux manières, Messieurs, de travailler à l'œuvre de la colonisation: individuellement et par association. Individuellement; je viens de vous dire ce que j'ai fait et comment je l'ai fait, chacun peut en faire davantage. Par association; elle peut être de deux, de trois, de six, de toutes les personnes qui sont membres de la société de colonisation. Adoptez alors un centre et mettez là le montant de la souscription qui

profitera à l'habitant qui lui travaillera et la lui donnera son d'œuvre.

Vous donnez le double p. de la terre. Nat. en défricher les terres, elles en font du double. Ce n'est pas moi, je ne s'œuvre.

Les enfants ont l'avantage de reneer, je le s'œuvre. Et si vous question: d'une telle prise par